

PROJET « GENRE ET IMMIGRATION »

Objectif

Son principal objectif consiste en l'intégration des deux rives de la Méditerranée dans le but de :

- Promouvoir l'intégration des femmes pour une égalité d'opportunités et pour le développement de l'espace méditerranéen
- Mettre en oeuvre dans tous les pays de la méditerranée des cours de formation en matière de travail indépendant et d'usage de nouvelles technologies.
- Faire des études sur la situation de la femme immigrée.

Participation

L'initiative de la Commission Européenne INTERREG III B MEDOCC offre la possibilité aux pays MEDA de participer au projet proposé au nord du bassin méditerranéen.

les pays du Maghreb qui participeront aux projets du INTERREG III B MEDOCC, pourront demander des fonds MEDA pour entreprendre des activités dans leur territoire et participer au projet dans les mêmes conditions que leurs voisins du nord.

Ils participeront également comme observateurs dans les activités réalisées en Europe (activités de formation, échanges de bonnes pratiques, participation dans les études, dissémination des productions du projet (information)).

Approche

Les pays partenaires seront répartis en 3 groupes en fonction de leur relation avec des processus migratoires tout au long des années. Cette répartition est de nature à optimiser la capacité opérationnelle du projet sans toutefois séparer les actions entre des groupes ; il y aura en effet, quelques activités (études, réseaux,...) qui seront entreprises par les membres des 3 groupes à la fois, ce qui est de nature à fortifier le fonctionnement du partenariat.

les trois groupes géographiques sont les suivants :

Groupe 1: l'Espagne – Le Maroc–La Grèce.

Groupe 2: la France – l'Algérie

Groupe 3: l'Italie – la Tunisie

Le projet sera divisé en étapes concernant les processus migratoires: la situation dans le pays d'origine, le commencement du processus migratoire, des itinéraires migratoires, l'arrivée au pays d'accueil, des processus d'acceptation et d'accueil, l'accès au marché du travail, l'hébergement, l'éducation, la santé, les services sociaux, etc, et sera procédé à l'analyse des processus dès le début jusqu'à la fin dans les différents groupes géographiques.

Toutes les actions seront réalisées avec une perspective de genre car le projet a l'intention de découvrir des questions clés sur les femmes immigrantes/immigrés et sur l'augmentation de l'immigration féminine.

DESCRIPTION DES ÉTAPES ET DES ACTIONS DU PROJET

Phase 0 : Préparation du formulaire de candidature

Action 0.1 : Présentation du projet.

Action 0.2 : Formation du partenariat

Action 0.3 : Rencontres entre les membres du partenariat.

Phase 1 Lancement du procès migratoire. Arrivée au pays d'accueil et itinéraires d'émigration des femmes

Action 1.1 : Journées de sensibilisation et présentation du projet à la citoyenneté et les différents agents sociaux et économiques

Action 1.2 : Lancement d'une Etude : "Femmes et immigration féminine : diverses difficultés que doivent affronter les femmes immigrées dans leur parcours vers le pays de destination : la situation dans le pays d'origine. les motivations. les attentes et les itinéraires d'immigration. Premiers problèmes que doivent affronter à leur arrivée.

Action 1.3 : Élaboration d'une "Carte des ressources" pour la communauté immigrée dans une optique de genre. Analyser les ressources existantes dans les pays d'origine et d'arrivée. Transmission aux bénéficiaires

Action 1.4 : Formation en matière de genre des agents sociaux qui travaillent avec les immigrés

Action 1.5 : Actions d'Échange d'expériences.

Phase 2 : Procès d'intégration et d'accès à l'habitation et à l'emploi en parité d'opportunité.

Action 2.1 : Actions de sensibilisation tournées à la citoyenneté et aux différents agents sociaux et économiques

Action 2.2 : Création de réseaux de femmes immigrées entre les différents bénéficiaires des États participants (un réseau de femmes pour chaque groupe)

Action 2.3 : Formation des femmes en matière de travail indépendant et PME. Création de microentreprises. importation de modèles d'entrepreneur des pays d'origine. voies de financement et mécanismes d'aide .

Phase 3 : Intégration et parité de droits sociaux

Action 3.1 : Actions de sensibilisation tournées à la citoyenneté et aux différents agents sociaux et économiques

Action 3.2 : Formation : nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Séminaires sur l'accès aux études et aux services socio- ouvables en parité d'opportunité

.Action 3.3 : Préparation d'une publication finale avec les résultats du projet des différentes études. Élaboration d'un document commun des résultats et propositions innovatrices avec des suggestions qui puissent aider à améliorer l'adaptation de ces femmes. Distribution à tous les organismes qui travaillent dans le champ de l'immigration. Université. etc.. i dans les pays partenaires et publication sur le site web.